

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES **ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

INTERVENTION DE SON EXCELLENCE AMBASSADEUR ALAIN AIME NYAMITWE, MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE A LA REUNION DU COMITE INTERMINISTERIEL REGIONAL SUR LA SITUATION SECURITAIRE AU BURUNDI

LUANDA, ANGOLA, LE 11 FEVRIER 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Ministres,

1. Permettez-moi d'exprimer tout d'abord, au nom de ma délégation, la gratitude au Gouvernement et au peuple de l'Angola pour l'accueil très chaleureux et pour toutes les marques de sympathie dont nous avons fait l'objet depuis notre arrivée dans cette belle ville de Luanda.
2. La réunion d'aujourd'hui se tient au lendemain de la 26^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, qui, après analyse, a pris des mesures salutaires pour notre pays, le Burundi. Le Conseil de Paix et de Sécurité, se réunissant au niveau le plus élevé, a décidé de ne pas déployer la MAPROBU, alors que la veille encore, le Burundi était réélu au CPS de l'UA pour un autre mandat de deux ans. Nous tenons ici à exprimer toute notre gratitude à tous les Etats membres de l'UA et donc de la CIRGL pour ces marques de confiance.
3. Sans conteste, le Burundi connaît quelques défis, mais il a la foi de les surmonter. L'autorité suprême, j'ai nommé S.E.M. Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi, comme toutes les forces vives, en sont conscients, raison pour laquelle le dialogue inter burundais a déjà commencé, regroupant autour de la table, autant les Burundais de l'intérieur du pays, comme ceux qui sont à l'extérieur, toutes catégories politiques, sociales confondues. Plus de la moitié des provinces du pays ont été couvertes, et la population enthousiaste a formulé des recommandations, qui feront l'objet de synthèse à la fin de la phase actuelle du débat. Nous devons nous assurer que les questions de grand intérêt national sont traitées par tous ceux qui souhaitent prendre la parole. De même, le Burundi a soutenu le processus de dialogue, tel que proposé par la région de la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui, comme vous vous en souvenez, a confié le mandat de facilitateur au Président Yoweri Museveni de l'Uganda. Après la session de relance d'Entebbe, le 28 décembre 2015, notre Gouvernement

a souhaité que des consultations se déroulent avec la Facilitation. Pour des raisons de calendrier, cet exercice n'a pas pu avoir lieu mais d'autres consultations, au niveau régional, se poursuivent.

4. De même, le Conseiller Spécial du Secrétaire Général des Nations-Unies, M. Benomar, continue son travail de consultation avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes burundaises. Le dialogue, comme le mandat du Conseiller spécial, tirent leur raison d'être juridique, dans la résolution 2248 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, du 12 novembre 2015, qui appelle à la table le Gouvernement de la République du Burundi, d'une part, les parties prenantes pacifiques, d'autre part. Ainsi, les manigances de tous ceux qui ramènent dans les eaux de la violence, devraient cesser.

Monsieur le Président,

5. Mon pays, le Burundi, croit fermement que la région a des instruments pertinents, en matière de Paix et de Sécurité. Notre Pacte pour la Paix et la Stabilité dans notre région ainsi que les protocoles qui en font partie intégrante, sont là pour témoigner de l'engagement des pères de notre organisation, à œuvrer pour la Paix, la démocratie et le Développement dans notre région. Ainsi, notre délégation trouve que le thème des assises de Luanda, « accélérons la mise en œuvre effective du pacte et de ses protocoles pour une meilleure démocratie et la stabilité dans la région des grands-lacs », ne pouvait mieux dire, tant il est vrai que si nous TOUS nous nous approprions nos propres instruments et institutions, nous serons en mesure de faire la différence.
6. Hélas, cela ne semble pas être le cas. Parce que des groupes négatifs, naviguent à contre-courant des efforts louables de la Paix et de la Sécurité régionales. Pire, ils trouvent parfois des Etats qui les hébergent et leur facilitent le travail, en violation totale de l'intégrité territoriale d'autres Etats.
7. Vous vous souviendrez, M. le Président, que le 25 septembre 2015 à New York, notre Gouvernement avait fait état d'actes d'agression et de violation du droit international humanitaire par la République du Rwanda, actes dont le Burundi est victime.

La délégation burundaise avait démontré que le Gouvernement rwandais était derrière l'agression du 10 juillet 2015, par le fait qu'il abrite des camps de recrutement et entraînement militaires, héberge, protège et soutient certains putschistes et autres forces négatives. Par conséquent, la délégation a demandé au (et obtenu du) Comité Interministériel Régional d'engager le Rwanda à respecter le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs et son protocole sur la non-agression et la défense mutuelle dans tous ses aspects. Le Comité Interministériel Régional avait décidé de déployer le Mécanisme Conjoint de Vérification Elargi (MCVE) au Rwanda afin de vérifier les allégations du Burundi contre ce pays et faire rapport à qui de droit.

Pour notre délégation, cette décision n'était que normale. Parce que, à la demande formulée par le Rwanda, lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'EAC, le 6 juillet 2015, ce mécanisme a été déployé au Burundi, sans qu'il y ait résistance, afin de vérifier les allégations faisant état de la présence des FDLR au Burundi. Nous en attendons d'ailleurs le rapport.

8. J'aurais aimé me tenir devant vous aujourd'hui, pour indiquer que ces actes ont cessé. J'aurais aimé vous donner de bonnes nouvelles d'un changement de cap de ce côté-là. Je ne le puis, hélas. Je ne peux pas vous donner de bonnes nouvelles parce que des recrutements dans les camps de réfugiés burundais au Rwanda n'ont pas cessé. Parce que des entraînements militaires ont continué à être donnés à nos compatriotes réfugiés au Rwanda. Des incursions, aussi. Cette fois, via la RDC. Nous nous devons de saluer la vigilance des services de sécurité de la RDC et de la MONUSCO, qui ont intercepté des dizaines de jeunes, burundais, accompagnés d'officiers déserteurs de l'armée burundaise, en mission d'attaque du Burundi.

Par ailleurs, les jeunes gens dans les camps de réfugiés au Rwanda, sont mis sous pression: s'enrôler ou ne pas s'enrôler, c'est la question. Quant à ceux qui souhaiteraient rentrer chez eux, les démarches ne sont pas facilitées par des autorités rwandaises. Nous avons d'ailleurs saisi le Bureau du Haut Commissaire pour les Réfugiés (HCR) afin qu'il fasse tout pour que le caractère civil des camps de réfugiés soit respecté, de même que le droit au rapatriement volontaire.

9. Ce qu'il est important à retenir aujourd'hui, c'est que nous ne sommes pas les seuls à crier. Heureusement, nous ne sommes plus les seuls à tirer la sonnette d'alarme. Des ONGs, des diplomates et même les Nations-Unies elles-mêmes, sont au courant.

Des rapports sortent, les langues se délient, les informations sont diffusées, sur ce qu'il convient d'appeler une vaste entreprise de déstabilisation du Burundi. Un rapport du Groupe d'Experts des Nations-Unies sur la RDC a récemment confirmé ces faits, aussitôt attaqué par le Rwanda, mais ce n'est pas la première fois. Enfin, sur ce chapitre, devant le Sénat des USA, le Gouvernement des USA vient d'admettre officiellement, par le canal de la Secrétaire d'Etat adjointe aux Affaires Africaines, Linda Thomas Greenfield et de Tom Perriello, Envoyé spécial des USA pour la Région des Grands Lacs, que ce que nous avons toujours dit des activités subversives de ce pays contre le Burundi est VRAI. Tout ce que le monde connaît comme presse internationale en fait écho depuis hier.

Pour rappel, les instigateurs de l'insurrection d'avril-mai 2015, les putschistes du 13 mai 2015, les rebelles de tout poils, ont établi leur état-major à Kigali. La tentative du coup d'état du 13 mai 2015, on l'a dit, on le redira, est d'origine étrangère au Burundi.

10. Ce sont là des actes que nous condamnons et condamnerons toujours sans réserve. Ce sont des faits graves, qui nuisent à la coexistence pacifique des Etats. Ils violent tous les standards établis dans les relations internationales. Ils n'augurent rien de bon et ne peuvent, en aucune manière, contribuer aux objectifs de notre Pacte, en ce qu'ils violent impunément le Protocole sur la non-agression et la défense mutuelle.
11. Ainsi, ma délégation salue les conclusions de la réunion du Comité des Ministres de la Défense sur la situation sécuritaire qui prévaut au Burundi et dans la Région. Elle se réjouit de l'occasion qui a été offerte à notre pays, d'appeler la Région à la rescousse, d'appeler à ce que notre cause soit entendue. Parce que, en réalité, les Etats membres de l'espace CIRGL, devraient plutôt coopérer pour la défense mutuelle, pas l'inverse.
12. Le Pacte engage les Etats membres à fonder leurs relations sur le respect des principes de souveraineté nationale, d'intégrité territoriale, de non-ingérence dans les affaires intérieures

des autres Etats membres, de non-agression, de coopération et de règlement pacifique des différends.

Monsieur le Président,

13. Aujourd'hui, le Gouvernement du Burundi lance encore une fois un appel ferme à notre Comité:

1° le rappel au Rwanda de cesser immédiatement de faciliter le recrutement, l'entraînement et l'armement des forces négatives qui commettent des actes d'agression contre le Burundi;

2° le rappel au Gouvernement du Rwanda de faciliter la réalisation de la mission du Mécanisme Conjoint de Vérification Elargi (MCVE) sur son territoire afin de vérifier et clarifier les allégations portées par le Gouvernement du Burundi à son encontre et donner un rapport dans les cours délais à qui de droit. Le 25 septembre 2015 à New York, le Comité Interministériel Régional avait *"exhorté le Gouvernement du Rwanda de faciliter la réalisation d'une mission du Mécanisme Conjoint de Vérification Elargi(MCVE) sur son territoire afin de vérifier et clarifier les allégations portées par le Gouvernement du Burundi"*. Depuis la date de la formulation de cette recommandation à ce jour, le Gouvernement du Burundi n'a pas été informé de l'accomplissement de la mission par le MCVE et ses conclusions.

Engager donc le Mécanisme Conjoint de Vérification Elargi de prendre toutes les dispositions appropriées pour effectuer cette mission et rendre compte dans un court délai des résultats de la mission au Président du Comité Interministériel Régional pour disposition.

3° Prendre toutes les dispositions nécessaires découlant des instruments pertinents de la CIRGL violés par le Rwanda à l'égard du Burundi.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

14. Nous estimons que ce sont là des demandes légitimes. Car, en ce qui nous concerne, le Pacte n'a d'intérêt ni de sens que dans la mesure où il est respecté par tous les états membres. Sinon, que valent les normes de notre organisation, si l'on peut les violer impunément ? Si nous sommes des « Etats égaux et Etats de manière égale », quelle obligation les autres Etats garderont de respecter des instruments que certains piétinent ?

Car, par la signature du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs, la Région s'est engagée entre autres à respecter la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans les affaires intérieures, le respect de l'intégrité nationale et ne pas tolérer ni fournir une assistance aux groupes armés.

Qu'en est-il du respect de ces engagements par le Rwanda au regard de la facilitation de l'agression du Burundi par des groupes armés dotés en armes et entraînés par le Rwanda!

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,

15. Cette réunion ne doit pas être une simple réunion de plus pour le peuple burundais et d'autres peuples de la Région qui attendent de nous plutôt la paix et le pain. En peu de mots, nous voulons régler nos défis sans ingérence de qui que ce soit, du Rwanda en particulier.

Enfin, permettez-moi de rendre un hommage vibrant au Professeur NTUMBA LUABA pour ses bons et loyaux services au profit de la CIRGL.

Merci pour votre aimable attention.